



Communiqué n°9 de l'ARCS

A l'ARCS, les parents construisent l'accueil de leurs enfants avec des professionnels qualifiés.

Rennes, le 06 octobre 2022.

Chères adhérentes et adhérents,
Chères équipes bénévoles et salariées,
Chers partenaires associatifs et institutionnels,

Un appel à la grève est annoncé pour le 06 octobre 2022.

Nous comprenons les préoccupations liées à la parution de l'arrêté du 29 juillet 2022, relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant.

Nous tenons à rassurer les professionnels des haltes garderies de l'ARCS, les partenaires, les parents, les administrateurs et administratrices de l'association, en réaffirmant nos choix.
L'évolution de halte-garderie en multi accueil implique que nous recrutons du personnel.

Malgré les difficultés rencontrées, nous affirmons que pour répondre aux besoins des familles accueillies, les personnels seront qualifiés.

Ainsi nous venons de recruter deux infirmières puéricultrices diplômées.

Nous respectons ainsi le choix des administratrices et administrateurs de l'ARCS, validé lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2021, choix énoncé dans la prise de position multi-accueil qui fait référence au sein de l'ARCS.

Les coprésidentes et coprésident de l'ARCS.

Annie BRELIER

Christelle HERVE

René BONDIGUEL